

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2008)
Heft: 5

Artikel: L'armée : à la mode!
Autor: Meier, Niklaus
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-346910>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'armée – à la mode !

Sgt Niklaus Meier

Doctorant en droit.

La marche triomphale de l'habillement militaire

« Hémorragie dans l'armée suédoise »,¹ « La Bundeswehr manque de recrues »,² « Les pilotes suisses tournent le dos à l'armée de l'air »³... Dans tous les pays, les armées semblent avoir des problèmes de recrutement : la vie militaire n'est pas attrayante.

Paradoxalement, ce recul de l'armée va de pair avec une influence toujours croissante d'éléments « militaires » dans la mode des vêtements civils. Dans les rues, une personne sur trois porte aujourd'hui des épaulettes, un casque de moto en forme de casque d'assaut, un t-shirt « Kaporal,TM »⁴ ou une veste « Strellson Swiss Cross »^{TM5} en style d'uniforme. A titre d'exemple : la collection « hiver 2007 » des vestes de chez H&MTM, disponible en noir ou en vert-olive, disposait, entre autres, d'épaulettes... et d'une bande en velcro... pour attacher les badges nominatifs militaires.⁶

Ce gain de terrain de l'uniforme dans la vie civile est pour le moins déconcertant. La mode militaire n'est plus réservée aux groupements antiautoritaires, qui portaient ce style de vêtements pour choquer et pour montrer leur

opposition aux autorités. Tout au contraire, les habits d'inspiration militaire se sont généralisés. Si l'habit fait le moine, l'uniforme fait le soldat. Et si un « vrai » homme est un bon soldat, l'uniforme fait l'homme... En effet, celui qui s'habille en veste militaire cherche *apparemment* cette association au monde de l'armée. Simple phénomène de mode, ou plutôt signe d'un renouveau de l'estime de l'armée dans la population ? Si la première réponse proposée s'impose à première vue, la seconde n'est pas si aberrante qu'elle ne paraît au premier coup d'œil. Elle pourrait même expliquer le phénomène.

L'uniforme, moyen d'expression et style de mode

Les influences réciproques entre uniforme et mode connaissent une longue tradition. Le *trench-coat*⁷ de BurberryTM par exemple a été développé en 1879 en tant que manteau civil ; il a ensuite été modifié pour l'utilisation dans les tranchées de 1914-18 et finalement été repris dans la vie civile, mais *avec* les adaptations militaires, telles le col droit et le ceinturon porté au-dessus du manteau. Le t-shirt vient également de l'armée, où il avait été développé pour mieux absorber la transpiration. Sa victoire dans la vie civile fut telle que l'Académie française n'eût même pas le temps de proposer un mot français pour remplacer l'expression américaine.

Bien que d'origine militaire, cette mode n'est toutefois pas du tout associée au monde militaire. On porte un t-shirt parce qu'il est pratique et parce qu'il constitue une alternative pour la chemise. On porte un ceinturon au-dessus du manteau parce qu'il accentue la taille. Mais on ne porte pas ces vêtements pour faire une allusion à l'armée.

Dans les années 1960, la situation change. Les punks et les groupements d'anarchistes s'habillent en KS,⁸

1 TTU Europe, 7 mai 2008, www.revuemilitairesuisse.ch/node/398.

2 Spiegel online, 15 mai 2007, www.spiegel.de/politik/deutschland/o,1518,482909,00.html.

3 NZZ am Sonntag, 2 septembre 2007, www.nzz.ch/nachrichten/schweiz/aktuell/piloten_kehren_luftwaffe_den_ruecken_1.549680.html.

4 Marque de vêtements dont le nom, ainsi que le logo imprimé sur une grande partie de leurs t-shirts, reprennent des éléments militaires (le « K » de Kaporal étant notamment entouré de deux ailes, à l'instar des insignes des troupes d'aviation).

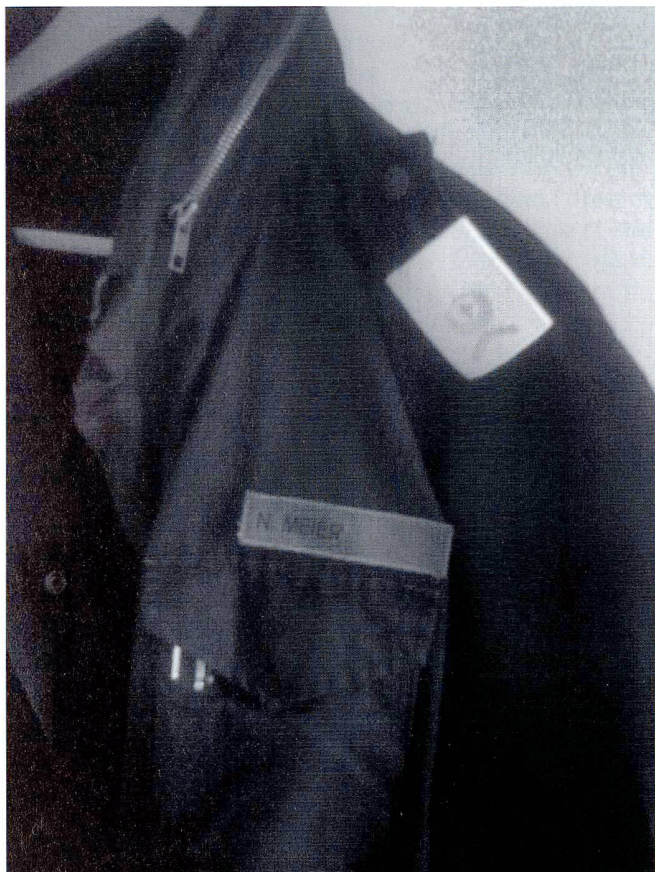
5 Veste dont la doublure est faite d'une couverture militaire de l'armée suisse ; elle dispose d'un couteau de poche suisse dans la poche intérieure, et le logo représente une croix suisse entourée de feuilles de chêne, très semblable à l'insigne de sergent. Cf. www.strellsonshop.ch.

6 Pour un exemple, cf. la photo jointe, où un badge nominatif ainsi qu'un insigne de grade ont été apposés sur une veste civile. La veste disposait de tout pour le faire : épaulettes détachables, bande velcro...

7 Trench = tranchée, coat = veste.

8 KS = Kampfstiefel, les souliers de combat de l'armée suisse. L'abréviation « KS » est aussi utilisée en français.

« bomber »,⁹ ou débardeur spaghetti couleur camouflage rose-fluo. Cette seconde vague militaire dans la mode est le signe d'une révolte et s'inscrit dans un mouvement culturel, social et politique, dirigé contre la société traditionnelle. On s'affiche en « militaire », pour montrer son opposition à l'armée, à l'autorité. On s'inspire de la mode des guérilleros de l'Amérique Latine, parce qu'ils sont socialistes et combattent le système capitaliste. On provoque.



Le port d'éléments de l'uniforme dans la vie civile permet de se démarquer doublement du reste de la société. De par les éléments militaires, on se distancie tout d'abord de la population moyenne, qui est uniformément vêtue de jeans ou de costume-cravate. Et on se distancie également de l'armée, de par le non-respect flagrant de ses prescriptions vestimentaires. Si à l'armée, l'uniforme est le garant d'une certaine uniformité, les mouvements antiautoritaires font tout pour casser cette uniformité. La mode militaire n'est pas reprise telle quelle dans ces milieux, mais combinée par exemple avec un keffieh palestinien, l'« A » encerclé des anarchistes, ou encore l'« Y » renversé et encerclé des pacifistes.

Une fois établis dans la sous culture, le style militaire a vite gagné du terrain dans le show-biz. Il permet de choquer, de se démarquer de ses confrères, comme le montrent... Madonna,¹⁰ Marilyn Manson, Death in June, David Bowie, Laibach, Turbonegro... La liste des stars qui s'habillent régulièrement en vêtements militaires est longue. Le message qu'ils véhiculent à travers leurs vêtements, est très court : NON à l'armée. Car c'est ce que

veulent entendre les jeunes.

Aujourd'hui, par contre, le phénomène a pris une toute autre ampleur et peut-être aussi une toute autre signification. Le style militaire s'est généralisé, cela sans véhiculer un message politique contre l'armée. Les créateurs puisent dans les stocks des surplus de l'armée, y empruntant coupes et détails d'uniforme. Dans le magasin de mode *Elle*,¹¹ on peut lire pour la saison printemps-été 2008 : « Christian Lacroix : une élégance toute militaire marquée par des vestes, une palette de bleus et des 'broderies boutons' » ; « Givenchy : une longue veste aux accents militaires, portée sur un pantalon noir très étroit en cuir, durcit le ton » ; « Ralph Lauren : Grands et petits motifs se marient : épaulements et boutonnage militaire et longue jupe pour tapis rouge ». « Manteaux longs croisés ceinturés, cabans à double salve de boutons gravés de logos comme des armes, vestes à patte et passants d'épaules, blousons et pantalons à larges poches à soufflet, les collections de l'hiver exploitent tous les codes de l'uniforme à l'envi. »¹²

Port indu de l'uniforme? 10'000 CHF d'amende!

Le port de l'uniforme est fortement réglementé et il n'est pas toujours permis. En effet, l'uniforme est l'expression de l'appartenance à l'armée. Quiconque porte l'uniforme représente la troupe. Il est tenu dès lors d'observer une présentation et un comportement corrects.¹³ Il est interdit de porter des effets d'habillement, des insignes ou autres objets qui ne sont pas réglementaires. Et celui qui aura porté d'une manière illicite l'uniforme de l'armée suisse sera puni de l'amende,¹⁴ pouvant atteindre les 10 000 francs.¹⁵ L'interdiction vaut aussi pour les uniformes étrangers.¹⁶

L'« uniforme » au sens de la loi n'est toutefois pas synonyme d'habillement militaire. Seul est un uniforme « le vêtement qui caractérise son porteur comme membre des forces militaires, de la police et des organes apparentés, ainsi que des gardes-frontière ». Tant que l'on se limite à porter quelques éléments militaires, on n'enfreint pas la loi, car on ne crée pas cette apparence que la loi cherche à interdire. En effet, chacun est libre de porter les « *gnägis* », le « pull 75 », ou les chemises bleu claires de la tenue de sortie, aussi dans la vie civile. Selon l'art. 41 de l'OEPM-DDPS,¹⁷ « l'utilisation de l'équipement hors du service est autorisée, à l'exception des effets d'équipement suivants: [...] lit. c) la tenue de camouflage et la tenue de protection thermique ». Rien n'empêche alors de se promener en ville, revêtu de la tenue de sortie... : « Les

11 www.elle.fr/elle/mode/les-defiles-de-mode, puis choisir la collection Printemps-été-couture 2008.

12 *Le Figaro*, 19 décembre 2007, « Le style militaire reprend du galon », consultable sous www.lefigaro.fr en recherchant le titre indiqué.

13 Art. 58 du Règlement de service de l'armée suisse, www.admin.ch/ch/f/rs/510_107_o/a58.html.

14 Art. 331 Code pénal (CP), consultable sous www.admin.ch/ch/f/rs/311_o/a331.html.

15 Art. 106 al. 1 CP.

16 Ordonnance du 4 novembre 1970 concernant le port d'uniformes étrangers en Suisse et de l'uniforme militaire suisse à l'étranger du 4 novembre 1970, www.admin.ch/ch/f/rs/c125.html.

17 Ordonnance du DDPS du 9 décembre 2003 concernant l'équipement personnel des militaires (OEPM-DDPS) du 9 décembre 2003, consultable sous www.admin.ch/ch/f/rs/514_101/a41.html.

9 A l'origine, c'est une veste militaire pour les pilotes.

10 Pour un exemple intéressant, rechercher les trois mots « American Life (madonna) » sur www.youtube.com.

anciens militaires qui souhaitent porter l'uniforme de sortie dans la vie civile sont tenus d'en enlever auparavant tous les insignes ».¹⁸ Une fois les insignes enlevés, on ne crée plus l'impression d'appartenir à l'armée.¹⁹ Et quoi qu'il en soit : seul est apte à caractériser son porteur en tant que membre des forces militaires un *vrai* uniforme. Tant que la couleur ou l'insigne du vêtement militaire que l'on veut porter n'est pas identique à une des couleurs de camouflage officiellement déposées et protégées par les lois sur la propriété intellectuelle, tout reste licite...

En Allemagne par contre, les lois sont bien plus sévères. Mis à part une réglementation comparable à celle de la Suisse, le paragraphe 3 de la loi sur le rassemblement interdit le « port de vêtements uniformes susceptibles de représenter une opinion politique commune ».²⁰ Lors de rassemblements, sont donc non seulement interdits des uniformes au sens de la loi suisse, mais carrément tous « vêtements uniformes ». En outre, le règlement de l'uniforme de la Bundeswehr interdit dans son article 117 de combiner les vêtements civils et militaires²¹ – que ce soit des t-shirts, des pulls, peu importe. En Allemagne, les mondes civils et militaires sont très soigneusement séparés, pour des raisons historiques évidentes.

Le message véhiculé par l'uniforme

A la base, l'uniforme servait à distinguer une troupe des autres combattants. Selon les historiens, c'est au cours de la guerre de Trente Ans que les Suédois auraient les premiers choisis de se revêtir de la même couleur, afin de mieux pouvoir se retrouver sur le champ de bataille. Et dès l'origine, les soldats avaient pour habitude de se vêtir d'une manière différente des civils afin de ne point être confondus avec ces derniers.

Par la suite, le rôle de l'uniforme a bien changé. Lorsque le service militaire n'était pas obligatoire, il fallait impressionner les hommes pour qu'ils choisissent de s'engager dans l'armée : d'où ces très beaux uniformes des XVIII-XIXe siècles. Avec le service militaire obligatoire, l'uniforme pouvait s'orienter vers l'utilité. La nécessité de ne pas se faire voir de l'ennemi amenait les couleurs de terre, puis le camouflage.

Comment en est-on arrivé, de ce vêtement utilitaire à un style de mode ? Uniforme de parade et combinaison de camouflage... ces deux vêtements militaires sont intrinsèquement liés au monde de l'armée. Un monde qui divise les esprits, mais un monde qui fascine. Les valeurs dont l'armée est la garante – discipline, force, détermination – sont véhiculées par le style militaire des vêtements et déteignent sur leur porteur. Une veste en style d'uniforme confère à celui qui la porte de l'autorité. « Le camouflage, les uniformes militaires de parade ou de gala sont des éléments très importants dans l'imaginaire masculin. Ils transmettent une idée d'esprit de corps, de virilité, de puissance, un style reconnaissable et admiré ».²²



L'uniforme a toujours suscité de l'admiration : « Tout à coup, d'un train survenu, je vis à quelque distance descendre un officier de cavalerie. Il était grand, large d'épaules, étincelant des pieds à la tête, avec ses bottes vernies, son sabre et ses épauettes d'argent [...] Toutefois je regardais surtout l'officier. J'éprouvais de l'admiration et une jalousie ridicule. A côté de la sienne, comme ma tenue [...] était modeste !... Mais je le vis se diriger de mon côté, souriant toujours, et avec un bruit métallique d'éperons et de gourmette de bélière qui faisait retourner les gens ».²³ L'uniforme donne de l'attrait, et joue un rôle mystificateur. Il cache l'individualité ; il rend les hommes uniformes... de façon à ce que leur caractère individuel ressorte d'autant plus, au moment où l'on découvre l'homme derrière cette façade. Cela est attrayant.

L'uniforme, l'arme publicitaire de l'armée

Aujourd'hui, on est presque à la fin du service militaire obligatoire : la France, les Etats-Unis, ainsi que de nombreux autres pays l'ont déjà aboli. En Allemagne, on n'en est pas loin, avec plus de la moitié des astreints au service qui choisissent le service civil. Et en Suisse aussi, la tendance va dans cette direction.

Dans une armée suisse qui ne connaît *de facto* plus le service militaire obligatoire – 4 sur 10 astreints au service

18 Art. 42 OEPM-DDPS.

19 Remarque : le port de la tenue de camouflage reste toutefois interdit même sans les insignes.

20 http://www.gesetze-im-internet.de/versammlg/_3.html

21 „Anzugordnung für die Soldaten der Bundeswehr“, ZDv 37/10, consultable sur le web en recherchant « ZDv 37/10 ».

22 Stefano Gabbana, dans une interview parue à l'Express, en date du

16 octobre 2006 ; consultable sous www.lexpress.fr en recherchant les termes « Quillieriet fantaisies militaires 16.10.2006 ».

23 Robert de Traz, *L'homme dans le rang*, Lausanne : Payot, 1913, p. 79 et 80.

se font déclarer inaptes²⁴ – il faut motiver les jeunes à s'engager. L'armée doit s'affronter au secteur privé sur le marché du travail. L'uniforme reprend alors un de ses rôles originaires : le rôle publicitaire.

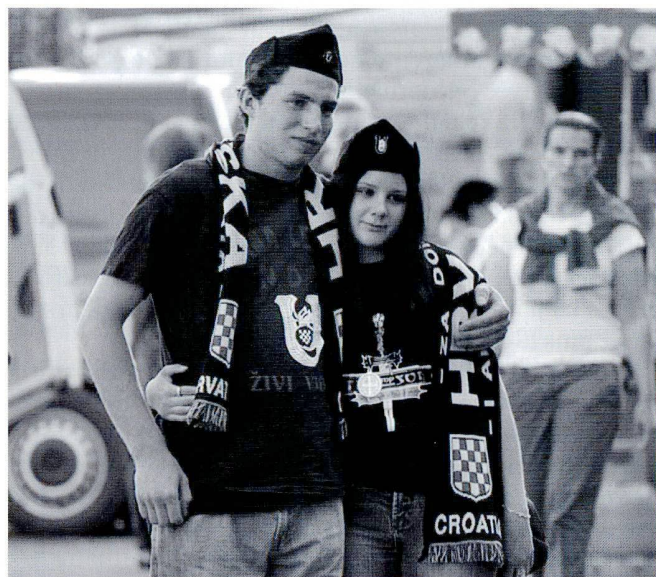
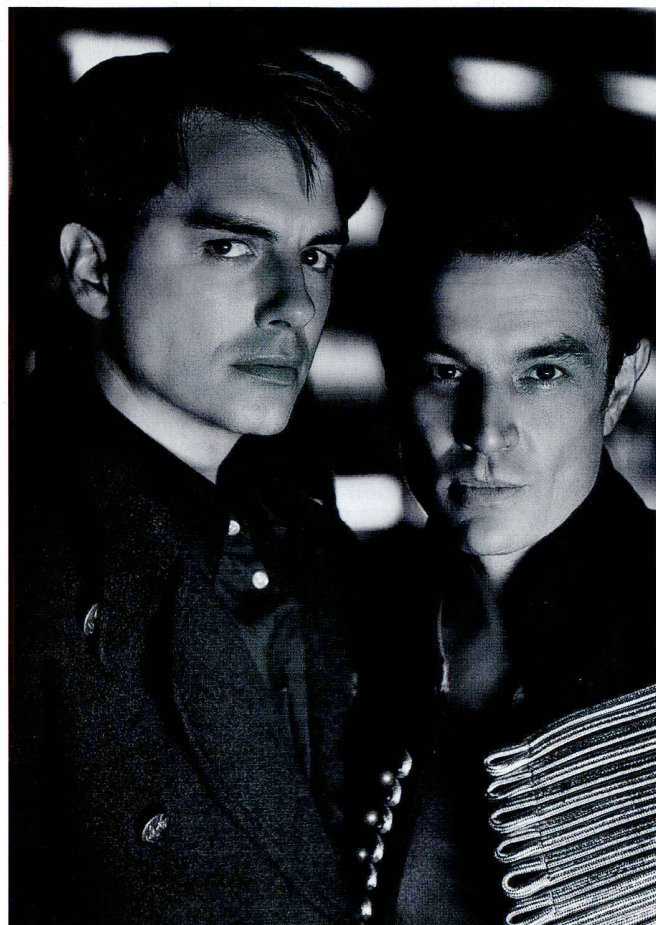
L'uniforme, un moyen de publicité ? L'armée a compris l'enjeu. Selon le règlement de service 04, « En sortie, le militaire porte l'uniforme de sortie ».²⁵ Car il faut faire bonne impression... Et pour faire bonne impression, l'armée a aussi introduit récemment des rubans, des insignes particuliers, des pendentifs de poitrine, un insigne de nationalité, un insigne de la milice et même un insigne pour l'engagement à l'intérieur du pays.²⁶ Si l'on est très assidu, on arrive ainsi à s'orner comme un vrai sapin de Noël. Et ça, pour impressionner les civils, c'est parfait. Il faut correspondre aux attentes de la population ; et celle-ci est habituée à voir dans les films des soldats ornés sur toute la poitrine.

La guerre n'est pas encore perdue

En 1988, dans le message relatif à l'initiative populaire *Pour une Suisse sans armée*, le Conseil Fédéral écrit explicitement, et certainement sans trop s'exposer : « La Suisse n'a pas d'armée ; elle est une armée ».²⁷ A en observer les tendances vestimentaires, ce constat reste aujourd'hui d'actualité. Si la Suisse ressemble aujourd'hui encore à une armée, ce n'est toutefois plus en raison de l'état d'esprit de ses citoyens-soldats, comme c'était le cas il y a une vingtaine d'années encore, mais bien en raison des vêtements que les citoyens portent... Or il s'agit là non pas d'un volte-face, mais plutôt d'une nouvelle approche. La nouvelle tendance vestimentaire montre qu'il reste encore un petit peu du soldat dans chaque citoyen.

Si un nombre considérable de citoyens affichent aujourd'hui le style militaire, c'est que l'armée représente encore quelque chose de bien. L'uniforme représente quelque chose, que ceux qui portent ces vêtements, acceptent et recherchent. L'armée n'a pas encore perdu la guerre dans l'opinion de la population. Le combat est difficile, mais la victoire demeure possible.

N.M.



24 Cf. à ce sujet la motion d'Alexander Baumann au parlement fédéral du 18 mars 2005, qui se demande si l'art. 59 de la Constitution – l'obligation au service militaire – est encore garanti ; consultable sous www.parlament.ch en recherchant le numéro de la motion, 05.1047.

25 Art. 53 RS 04, consultable sous www.admin.ch/ch/f/rs/c510_107_0.html.

26 Pour une liste complète, cf. le règlement 51.009, disponible sous www.vtg.admin.ch/internet/vtg/de/home/militaerdienst/allgemeines/gradi.html. L'image reproduite ci-joint illustre quelques rubans de l'armée suisse.

27 Message du Conseil Fédéral: *Botschaft über die Volksinitiative «für eine Schweiz ohne Armee und für eine umfassende Friedenspolitik* du 25 mai 1988, BBl 1988 II 967, 975 ; consultable sous www.amtsdruckschriften.admin.ch en recherchant le numéro du message, 88.041.